



## REVUE DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE ANTITUBERCULEUSE ET MISE A JOUR DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL POUR LA PREVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA TUBERCULOSE 2024-2030

### TERMES DE REFERENCES DE L'EXPERT EN BUDGETISATION

#### Activité n°23041

## I. CONTEXTE

Durant les trente dernières années, le Maroc a réalisé des progrès très importants en matière de lutte contre la tuberculose, principalement :

- L'atteinte de la cible 6-C des Objectifs du Millénaire pour le Développement :
  - Baisse de **33%** de l'incidence estimée par l'OMS ;
  - Baisse de la mortalité de **37%**.
- Le maintien de la tendance baissière entre **1990** et **2021**.
- Un taux de détection de TB passé de **75%** à **81%**, ce qui a permis de traiter et guérir plus de **725.000** patients entre **1990** et **2021**.
- Un taux de succès thérapeutique maintenu autour de **88 %**.

Malgré cette dynamique très positive, la tuberculose demeure un problème majeur de santé publique au Maroc et le rythme de baisse de l'incidence estimée de TB reste insuffisant pour atteindre l'objectif d'élimination de la tuberculose en 2030. En effet, ont été enregistrés en **2024 33.036** cas toutes formes confondues, correspondant à une incidence notifiée de 92 cas / **100.000** habitants.

Par ailleurs, la tuberculose reste fortement concentrée au niveau des quartiers à densité de population très élevée et des zones périurbaines des grandes agglomérations, là où l'influence des déterminants socio-économiques est la plus importante.

L'augmentation constante de la fréquence de la tuberculose extra pulmonaire (49% des cas notifiés) et l'émergence de formes multi et ultra résistantes de TB sont de défis également.

Afin de faire face à ces défis et d'assurer l'atteinte des objectifs intermédiaires de l'élimination de la tuberculose d'ici 2030, le programme National de LAT a développé un Plan Stratégique National (PSN) 2024-2030 de prévention et de contrôle de la tuberculose. Ce plan stratégique en complète cohérence avec la stratégie « pour mettre fin à la tuberculose » constitue un pilier crucial pour la modernisation et l'intensification de la lutte contre la tuberculose.

Après deux ans de mise en œuvre, le PNLAT prévoit de conduire une revue de la mise en œuvre du Plan Stratégique National 2024-2030 de prévention et de contrôle de la tuberculose pour les années 2024-2025 mais également 2026 ainsi que sa mise à jour pour la période 2027-2030. C'est dans cette perspective que le PNLAT recrute un consultant national pour la budgétisation du PSN TB à 2030.

## **II. OBJECTIFS**

1. Mettre à jour et estimer les coûts des interventions et des activités prévues dans le PSN TB à 2030.
2. Elaborer et mettre à jour le budget du PSN TB à 2030 selon l'outil de budgétisation de l'OMS.

## **III. ATTRIBUTION ET RESPONSABILITES**

Sous la supervision du Directeur de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies (DELM), et en étroite collaboration avec le Chef de Service des maladies respiratoires et le comité de suivi, l'expert national en budgétisation effectuera, en coordination avec l'expert programmatique, les tâches suivantes :

1. Mettre à jour et estimation des coûts des interventions et activités avec les hypothèses de calcul.
2. Elaborer la liste des nouvelles activités avec leurs coûts.
3. Revoir et mettre à jour les hypothèses de calcul de chaque activité, intervention.
4. Etablir la liste détaillée des activités et coûts totaux et source de financement.
5. Etablir le budget par objectif, par intervention, par catégorie de coût et par année.
6. Déploiement de l'outil de planification des activités et budgétisation de l'OMS.

## **IV. LIVRABLES**

- Le budget du PSN TB mis à jour pour la période 2027-2030 selon l'outil OMS.

## **V. QUALIFICATION ET EXPERTISE**

Profil expert(e) national (e) en budgétisation :

- Diplôme supérieur en finance ou équivalent (expertise comptable, budgétisation des plans nationaux).
- Expérience avérée dans la budgétisation des programmes et plans nationaux notamment TB selon l'outil de l'OMS.

- Très bonne connaissance des différentes catégories de coûts et maîtrise des coûts unitaires nationaux.
- Bonne connaissance des thématiques de santé.

## **VI. DELAIS ET DUREE DE LA CONSULTATION**

La durée de la consultation est de 20 jours, durant la période allant de Décembre 2025 à Mai 2026.

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

## **VIII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 12 Décembre 2025 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des Maladies Respiratoires, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [pnlm.delm@gmail.com](mailto:pnlm.delm@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma), en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Revue du programme national de lutte antituberculeuse et mise à jour du plan stratégique national pour la prévention et le contrôle de la tuberculose 2024-2030.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.